

CONSEIL DE PARIS

Conseil Municipal

Extrait du registre des délibérations

Séance des 3, 4 et 5 juillet 2017

2017 DAC 252 Subventions (21.000 euros) aux associations FICEP et Africolor au titre des cultures étrangères.

M. Bruno JULLIARD et Mme Colombe BROSSEL, rapporteurs.

Le Conseil de Paris, siégeant en formation de Conseil municipal,

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales, et notamment les articles L. 2511-1 et suivants ;

Vu le projet de délibération, en date du 20 juin 2017, par lequel Mme la Maire de Paris lui propose l'attribution de subventions de fonctionnement aux associations FICEP et Africolor ;

Sur le rapport présenté par M. Bruno JULLIARD, au nom de la 2e Commission, et par Mme Colombe BROSSEL, au nom de la 4e Commission,

Délibère :

Article 1 : Une subvention d'un montant de 16.000 euros au titre du soutien aux actions culturelles en faveur des cultures étrangères est attribuée au Forum des Instituts Culturels Etrangers à Paris 121, rue de Lille 75007 PARIS, pour la 16e édition de la Semaine des cultures étrangères, la 5e édition de la Nuit de la littérature, la 4e Semaine des cinémas étrangers et la 15e de Jazzycolors, 2017-06774, simpa 20759.

Article 2 : Une subvention d'un montant de 5.000 euros au titre du soutien aux actions culturelles en faveur des cultures étrangères, est attribuée à l'association Africolor 5, rue Arthur Groussier 75010 PARIS, pour l'édition 2017 du festival Africolor, 2017-06650, Simpa 128461.

Article 3 : La dépense correspondante sera imputée sur le budget de fonctionnement de l'année 2017 de la Ville de Paris, rubrique 33, chapitre 65, nature 6574, ligne VF 40004 : Provision pour subventions de fonctionnement au titre de la Culture.

La Maire de Paris,

A handwritten signature in blue ink, reading "Anne Hidalgo".

Anne HIDALGO